PROCES VERBAL
Assemblée Générale extra-ordinaire 19 Février 2015
Foyer P. Lepetit

Ouverture de l'AGE : 19 h 45

objet :

- **Validation de l'externalisation de la section Basket du FCL, suite aux décisions déjà actées – CA mai et AG de Juin 2014 ; et création d'une association autonome,avec personnalité morale, juridique et financière, membre du Foyer Culturel Laïque de Feytiat.**
- **Autorisation des membres dirigeants à arrêter les modalités et réaliser la mise en place des actions nécessaires à la création de cette nouvelle entité.**

Marie-Claude BODEN, Présidente, propose à l'assemblée générale, de mettre en conformité, par rapport aux statuts et règlement intérieur de l'association, et de valider juridiquement les décisions actées antérieurement au CA et AG de juin 2014 sur l'externalisation de la section basket du FCL. Elle porte à la connaissance de tous les éléments importants de cette démarche :

- le point sur l'historique du FCL et de la section Basket,
- l'importance et la dynamique de ce club au sein de l'association et déjà son mode de fonctionnement pratiquement en autonomie,
- les décisions prises d'un commun accord par les 2 parties et actées en CA et en AG de 2014 du FCL : externalisation de la saison basket à la fin de la saison sportive 2014-2015.
- la création d'une association, avec transfert d'activités – Nom FCL BASKET Feytiat, logo, N° affiliation à la FFBB conservés, tout en restant rattachée au FCL, puisqu'elle en sera **membre**,
- la réalisation du travail déjà accompli, et les différentes actions à mettre en place : conventions de fonctionnement et partenariat FCL/FCL BASKET, mise à disposition des locaux, de l'emploi associatif jusqu'à la fin de l'aide régionale - décembre 2015... ,
- le délai d'exécution encore réalisable,
- l'assurance des garanties du FCL d'accompagnement et la poursuite de ce travail en étroite collaboration.

Stéphane SERVE, responsable de la section basket fait part du désir de reporter cette externalisation à la fin de la saison 2015-2016, estime le délai trop court pour cette réalisation et désire effectuer cette démarche dans un temps raisonnable en tenant compte de la préparation de la prochaine saison sportive, du questionnement sur le poste de l'emploi associatif et d'éventuels problèmes qui pourraient survenir.

Plusieurs membres présents interviennent et argumentent sur les deux possibilités.

Cette proposition de validation d'externalisation de la saison Basket et création d'une section autonome avec personnalité morale, financière et juridique à la fin de la saison sportive 2014-2015, et autorisation des membres dirigeants à arrêter les modalités et réaliser la mise en place des actions nécessaires à la création de cette nouvelle entité, est donc soumise au vote à bulletin secret :

34 OUI pour externalisation 2015
30 NON pour externalisation 2016

Il est donc acté cette externalisation pour juin 2015.

Clôture de l'AGE à 21 heures.

A Feytiat, le 28 février 2015

La présidente, Marie-Claude BODEN

Foyer Culturel Laïque
B.P. 128
87220 FEYTIAT
SIRET : 392 665 030 00012

La secrétaire, Catherine DOREL-OLLIVIER,